

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 25 octobre 2010

Monsieur Jean-Yves Laliberté
Direction générale des hydrocarbures et des biocarburants
Secteur de l'énergie
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-401
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

Questions complémentaires du 25 octobre 2010 - #2

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. *Quelle pourrait être le rôle des comités de bassin versant dans le développement de l'industrie des gaz de shale ?*
2. *En quoi consiste le protocole d'entente concernant les pratiques transitoires que l'industrie devrait adopter d'ici la mise en vigueur de la future Loi sur les hydrocarbures? (M. Jean-Yves Laliberté, DT1, p. 14)*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 1^{er} novembre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Gilles Lehoux